

En quoi consiste le California Senate Bill 1386?

La Californie fut le premier État américain à se doter d'un organisme, l'Office of Privacy Protection, voué à la promotion et à la protection du droit des consommateurs à leur vie privée. L'État compte un certain nombre de lois relatives à la protection de la vie privée et au vol d'identité, notamment le Senate Bill 1386 (projet de loi du Sénat 1386). Depuis juillet 2003, les entreprises et les particuliers qui conservent des données informatisées qui comprennent des renseignements personnels précis doivent révéler toute violation de la sécurité de ces renseignements. La législation est conçue pour inciter les entreprises à prendre des mesures proactives pour éviter que leurs clients ne soient victimes d'un vol d'identité.

Qui est visé par ce projet de loi?

Toute personne ou entreprise qui fait des affaires en Californie et qui possède ou utilise en vertu d'une licence des données informatisées qui comprennent des renseignements personnels. Une loi semblable s'applique aux organismes gouvernementaux de la Californie. Comme le projet de loi vise à protéger les résidents californiens, les entreprises situées à l'extérieur de la Californie mais qui y font des affaires doivent aussi s'y conformer.

Le projet de loi définit les « renseignements personnels » comme le nom et le prénom non chiffrés d'une personne, utilisés en combinaison avec au moins un document d'identification comme le numéro de sécurité sociale, de permis de conduire ou de toute autre carte d'identité délivrée par l'État, ou le numéro de compte, de carte de crédit ou de carte de débit accompagné du code d'accès ou du mot de passe requis.

En quoi le projet de loi 1386 concerne-t-il la gestion de l'information?

Le projet de loi 1386 exige que les entreprises révèlent les violations de la sécurité informatique dont elles sont victimes. Le projet de loi modifie le code civil de la Californie comme suit :

[Traduction] L'article 1798.82 est ajouté au code civil et se lit comme suit : (a) Toute personne ou entreprise qui fait des affaires en Californie et qui possède ou utilise en vertu d'une licence des données informatisées qui comprennent des renseignements personnels doit révéler, dès sa découverte ou dès la réception d'un avis

à cet effet, toute violation de la sécurité du système si les renseignements personnels non chiffrés d'un résident californien sont tombés entre les mains de personnes non autorisées ou qu'on a des motifs raisonnables de le croire. La révélation doit se faire dans les meilleurs délais, conformément aux besoins légitimes en matière d'application de la loi, tel que prescrit par la sous-section (C), ou aux mesures nécessaires pour déterminer l'ampleur de l'atteinte à la protection des données et rétablir l'intégrité du système de données.

(b) Toute personne ou entreprise qui met à jour des données informatisées qui comprennent des renseignements personnels qui ne lui appartiennent pas doit révéler au propriétaire ou au titulaire du permis d'utilisation de ces renseignements personnels, dès sa découverte ou dès la réception d'un avis à cet effet, toute violation de la sécurité du système si les renseignements sont tombés entre les mains de personnes non autorisées ou qu'on a des motifs raisonnables de le croire.

(c) L'avis exigé par le présent article peut être différé si un organisme d'application de la loi détermine qu'un tel avis nuirait à une enquête criminelle. L'avis exigé par le présent article doit être envoyé après qu'un organisme d'application de la loi a déterminé qu'un tel avis ne nuira pas à l'enquête.

Les entreprises qui ont des clients en Californie doivent adopter des pratiques exemplaires en matière de manipulation des renseignements personnels de leurs clients, en rédigeant, par exemple, une politique complète en matière de protection de la vie privée qui aborde la façon de manipuler l'information de manière à protéger les renseignements personnels tout au long de leur cycle de vie et à réduire au minimum les risques de violation de la sécurité.

Que doivent faire les entreprises pour se conformer au projet de loi?

Les entreprises peuvent prendre plusieurs mesures proactives, notamment en se familiarisant avec le projet de loi pour savoir quoi faire si elles subissent une violation de la sécurité, en passant en revue les procédures applicables à l'entreposage des données confidentielles afin de réduire au minimum les risques de violation de la sécurité, en formant et en informant les employés sur la façon de manipuler

l'information, en créant des systèmes de tenue de livres appropriés à leurs besoins. Elles peuvent aussi renforcer leurs systèmes de chiffrement et de protection des données.

S'il y a violation de la sécurité, les entreprises doivent en informer les personnes intéressées sans délai. Selon l'Office of Privacy Protection de la Californie, un avis de 10 jours suivant le moment où on prend connaissance d'une violation de la sécurité est suffisant. Il vaut mieux consulter un conseiller juridique et, au besoin, l'organisme d'application de la loi compétent, pour s'assurer d'envoyer l'avis dans les délais prescrits.

En vertu du projet de loi du Sénat 1386, les entreprises qui négligent de dévoiler une violation de la sécurité sont responsables de dommages-intérêts et peuvent être poursuivies en justice :

[Traduction] L'article 1798.82 du code civil est modifié et renuméroté et se lit maintenant comme suit : 1798.84 (a) Tout client lésé par une violation du présent titre peut intenter une poursuite au civil pour demander réparation. (b) Toute entreprise qui viole, propose de violer ou a effectivement violé le présent titre est punissable. (c) Les divers droits et recours en vertu du présent article seront interprétés comme étant cumulatifs, et aucun ne sera exclusif d'autres droits ou recours permis par la loi.

Comment pouvons-nous vous aider?

Faites des entreprises Securit des partenaires de votre protocole de manipulation de l'information. En veillant à ce que leurs documents soient entreposés en toute sécurité et à ce qu'ils soient complètement détruits sur place par Shred-it lorsqu'ils deviennent désuets, les entreprises réduisent au minimum les risques de violation de la sécurité. Pour avoir l'esprit tranquille, communiquez dès aujourd'hui avec Shred-it en composant le 1 800 697 4733 (1 800 69 Shred).

Pour en savoir plus :
California Office of Privacy Protection : www.privacy.ca.gov

Ce document ne constitue pas un avis juridique ni un conseil juridique. Prière de ne pas se fier à ce document sans avoir d'abord obtenu un avis juridique.

© Copyright 2005

